



CP du 13 juin 2017 : Granulé, une énergie de proximité Chiffres de la filière du marché Français

*Dans un contexte de transition énergétique sensible, l'utilisateur veut faire le choix d'une énergie renouvelable. Le **chauffage au granulé de bois** poursuit sa progression. Aujourd'hui 700 000 foyers sont équipés avec des poêles ou chaudières automatiques à granulé de bois.*

Le parc d'appareils à granulés progresse. **Aujourd'hui, 700 000 foyers sont équipés d'un chauffage au granulé.**

Le marché est largement dominé par les poêles puisqu'ils représentent plus de 90% du nombre d'appareils.

Rappelons que le poêle peut être utilisé comme un chauffage d'appoint ou un chauffage principal dans une maison bien isolée. Dans ce cas, la livraison de granulé se fait avec des sacs. La chaudière à granulé, quant à elle, est utilisée en chauffage principal, comme une chaudière classique. Elle offre autonomie, régulation, contrôle à distance ... (via le mobile ou internet). Dans ce cas, la livraison de granulé se fait en vrac.

Le maillage du territoire est dense avec 60 producteurs de granulé et plus de 250 distributeurs répartis partout en France.

La production du granulé de bois en 2016 a été de 1 150 000 tonnes pour une consommation de 1 100 000. Le modèle français reste donc celui de l'autosuffisance. L'import et l'export restent marginaux.

Le granulé est plus que jamais une énergie renouvelable de proximité (circuit court, service de proximité ...).

Les atouts forts de ce mode de chauffage (local, écologique, économique, confort, performance), en font une solution très pertinente pour le « consomm'acteur » d'une transition énergétique ambitieuse.

